

*Pétrole et gaz*

C'est pourquoi, les consommateurs à l'est de cette ligne profitaient de ce que la concurrence entre les vendeurs indépendants maintenaient les prix bas, concurrence qui a existé pendant 10 ou 12 ans entre les grossistes qui se battaient pour avoir leur part de pétrole brut importé et les raffineries canadiennes qui raffinaient le produit dans notre pays. Du fait de cette concurrence, du fait que les indépendants avaient une telle proportion du marché, la capacité des raffineries n'a jamais pris suffisamment d'expansion pour satisfaire la demande globale du marché. Bien sûr, durant l'année en cours, alors que le prix international des produits raffinés a monté beaucoup plus que le prix du marché intérieur, les indépendants se sont trouvés dans un étai financier qui les a mis presque dans l'impossibilité d'acheter le pétrole étranger. Quelles conséquences découlent de cette politique?

● (2100)

**Des voix:** Le vote.

**M. Macdonald (Rosedale):** Des députés demandent le vote. Pendant 10 ou 12 ans, le consommateur de l'Est a payé le pétrole moins cher que celui de l'Ouest. Dans un discours prononcé à Vancouver, le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis) a laissé entendre que s'il avait été à la tête du gouvernement, il aurait construit un pipe-line jusqu'à Montréal. Que serait-il arrivé s'il avait fallu approvisionner un marché comme celui de Toronto; pendant toutes ces 10 ou 12 années, les consommateurs auraient payé le produit raffiné plus cher.

**M. Lewis:** Pas nécessairement.

**M. Macdonald (Rosedale):** Le consommateur de l'Est du Canada a eu la part belle pendant un certain temps et, dans l'ensemble, s'en est réjoui.

J'aimerais simplement formuler une observation au sujet de la dizaine d'années que le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) dit avoir passées à prévenir le gouvernement des risques d'interruption et du danger que l'Est du Canada courait du fait de la structure du marché et de ce que le pipe-line n'atteignait pas Montréal. Je crois honnête de rappeler à la Chambre que c'est un gouvernement dont le député faisait partie qui a partagé le marché entre l'Est et l'Ouest de la vallée de l'Outaouais. En fait, cette politique fut présentée par le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees), le ministre du Commerce d'alors, de sorte que les risques actuels existaient déjà en 1961 au moment où cette politique fut présentée. Il semble que le député ne se soit pas suffisamment inquiété de cette politique au moment où il l'a présentée, mais qu'il s'en inquiète aujourd'hui.

**M. Gillies:** C'est un argument trompeur et faux.

**M. Macdonald (Rosedale):** Contrairement à ce que pense le député je trouve qu'il y a avantage à nous reporter aux années antérieures. Quant à lui il ne peut se le permettre car n'est-ce pas lui et ses collègues qui avaient décidé de la structure du marché? Comme je l'ai dit, à cause de ce marché le consommateur de l'Est a pu pendant 10 à 12 ans bénéficier de prix inférieurs, bien que les gens de l'Ontario aient payé des prix plus élevés afin de subventionner l'industrie de l'Alberta et de lui donner la

possibilité de produire. Mais vu l'épuisement des approvisionnements internationaux puisque le marché de l'Est canadien a manqué de pétrole cette année, nous espérons que les importateurs canadiens font tout leur possible pour conserver leurs approvisionnements de pétrole de l'outre-mer.

A ce sujet on se souviendra qu'en 1956, 1957 et 1967 notre industrie pétrolière avait très bien réussi à s'assurer que des approvisionnements continuent d'alimenter l'Est canadien. Toutefois, n'oublions pas que la présente crise a une ampleur beaucoup plus considérable que celles des années passées alors que le transport en était surtout la cause sans que les approvisionnements mêmes du pétrole étranger ne subissent de très grandes réductions. Parmi les efforts consentis pour assurer l'approvisionnement, on note au moins un accord d'achat extraordinaire conclu à court préavis et à un coût élevé.

Les compagnies sont évidemment bien conscientes de l'importance qu'attache le gouvernement à leur obligation d'approvisionner la communauté. Bien que les sociétés pétrolières de l'Est du pays aient essentiellement fonctionné à plein rendement et porté à son maximum la production de distillats moyens depuis le mois de mai de cette année, elles considèrent maintenant quelles mesures pourraient être prises pour augmenter la production de distillats moyens au cours de l'hiver au détriment des huiles lourdes. L'une des façons d'y arriver consisterait à exiger l'adoucissement de certains des règlements qui s'appliquent dans ce domaine, je pense en particulier aux règlements écologiques relatifs aux spécifications s'appliquant à l'huile lourde et à l'huile de chauffe.

**M. Fraser:** C'est la solution de facilité.

**M. Macdonald (Rosedale):** L'un des principaux moyens de mieux approvisionner le marché intérieur est d'essayer d'accroître les expéditions de pétrole brut de l'Ouest au Québec. Avant le déclenchement des hostilités au Moyen-Orient, le Canada sentait déjà se resserrer l'approvisionnement en brut d'outre-mer par des prix marginaux très élevés, sinon par un volume réduit. En conséquence, les livraisons de pétrole de l'Ouest, de l'Ontario au Québec, ont commencé en septembre, s'élevant en moyenne à 16,000 barils par jour et atteignant en octobre environ 36,000 barils par jour.

Nous prévoyons qu'en novembre de 70,000 à 80,000 barils de pétrole de l'Ouest alimenteront chaque jour le marché de Montréal par la Voie maritime, et le ministère des Transports affrète des pétroliers qui pourraient ajouter 10,000 barils à ce volume en novembre. Par ailleurs, nous projetons d'alimenter la vallée de l'Outaouais en produits des raffineries ontariennes, ce qui réduirait d'autant la pression qui s'exerce sur l'industrie de raffinage de Montréal.

A cette fin, on projette de modifier l'exploitation de TransNorthern Pipeline et des démarches se font auprès des propriétaires de TransNorthern et de l'Office national de l'énergie. Comme garantie de l'approvisionnement de l'Ontario, on met au point des arrangements avec les raffineries des Prairies. Des compagnies expédient déjà du fuel par pipe-line des raffineries des Prairies jusqu'en Ontario et répondent aussi à une partie de la demande de l'Ouest de l'Ontario, par exemple dans la région du Lac des Bois, normalement assurée par les usines de Sarnia et de Toronto.